

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, avant que vous ne fassiez l'appel du prochain article à l'ordre du jour, pourrais-je demander au leader du gouvernement à la Chambre de faire la déclaration habituelle au sujet du programme des travaux que propose le gouvernement?

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, si nous réussissons à terminer l'étude du projet de loi dont la Chambre est saisie aujourd'hui, nous passerons ensuite au projet de loi C-84, c'est-à-dire à la réponse du gouvernement aux propositions d'amendement du Sénat. Si nous n'y arrivons pas aujourd'hui, nous en poursuivrons l'étude demain et lundi également jusqu'à ce que nous l'ayons terminée.

Nous proposons de mettre également à l'étude lundi le projet de loi C-60 qui en est à l'étape du rapport. Nous espérons pouvoir en terminer l'étude. Après cela, nous pensons mettre en discussion le projet de loi C-105, sur la sécurité ferroviaire.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

LA LOI DE CRÉDITS N° 5 POUR 1987-1988

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Paproski, reprend l'étude du projet de loi C-108, accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1988.

M. Lewis: Monsieur le Président, je crois comprendre qu'immédiatement avant la pause, on a parlé de la disponibilité d'un projet de loi dont la Chambre pourrait prendre connaissance. Je tiens à dire à la Chambre que plus tôt ce matin, pendant la période réservée aux affaires courantes, une copie du projet de loi a été transmise au bureau du greffier pour fins d'impression.

Le vice-président: Au moment de l'interruption de la séance du comité à 13 heures, le comité devait se prononcer sur la question de savoir si je devais lever la séance et faire rapport de l'état de la question. Je pose donc la question: dois-je lever la séance et faire rapport de l'état de la question?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait du projet de loi, qui est agréé.)

M. Wise (au nom de M. Mazankowski) propose: Que le projet de loi soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je prends la parole à l'étape de la troisième lecture parce que c'est la première occasion que nous avons de voir le projet de loi dont le comité a discuté ce matin. Même s'il est vrai qu'il

Les subsides

met simplement en vigueur le budget des dépenses supplémentaire (D), je pense que ce serait une erreur de nous hâter d'adopter cette mesure avant d'avoir eu la chance de l'examiner en troisième lecture.

A première vue, le projet de loi semble conforme au budget supplémentaire (D), qui prévoit un montant de 803 903 000 \$ pour le Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada annoncé en décembre. A mon avis, quand à l'avenir nous étudierons les prévisions de dépenses d'un ministère quelconque, il faudra absolument que le projet de loi nous soit remis au début de la matinée afin que les députés puissent l'examiner et s'assurer qu'il correspond aux prévisions de dépenses.

La Chambre a reçu les prévisions de dépenses il y a une semaine, mais le projet de loi nous est parvenu seulement à l'étape du rapport, il y a quelques instants. Il y a au moins un député de ce côté-ci de la Chambre qui tient à dire quelques mots au sujet de ce projet de loi. Nous ne l'avons reçu qu'à 15 heures aujourd'hui.

● (1510)

Il faut adopter cette mesure au plus tôt. L'industrie agricole canadienne est en proie aux pires difficultés depuis les années 30, surtout dans le secteur des céréales et des graines oléagineuses et celui des cultures commerciales. Il importe donc d'adopter le projet de loi rapidement, mais tout de même pas avant de l'avoir reçu à la Chambre. C'est la première fois que je vois une telle chose. C'est pourtant ce qui est arrivé ce matin pendant le débat de deuxième lecture.

Je tiens à ce que les choses aillent vite. J'espère que le gouvernement se hâtera de faire parvenir les chèques aux agriculteurs pour qu'ils puissent s'occuper de leurs récoltes ce printemps et pour que le Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada leur facilite un peu la vie à cette époque difficile.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, je tiens simplement à noter que nous avons maintenant le projet de loi C-108 sous les yeux. Le gouvernement a commis toute une série de maladresses à propos de ce projet de loi. Les députés de ce côté-ci de la Chambre tiennent, bien entendu, à faciliter l'adoption d'une mesure qui permettra de verser 800 millions de dollars aux agriculteurs. C'est ce que nous avons encore l'intention de faire.

Je dois dire que le projet de loi serait déjà adopté s'il nous avait été remis plus tôt. Une autre maladresse semble maintenant s'ajouter à toutes les autres. En effet, le caucus libéral prétexte le retard à obtenir le projet de loi pour faire parler un autre de ses députés qui aurait pu être ici ce matin. J'imagine que le projet de loi sera adopté éventuellement et que les agriculteurs recevront leur argent. Il est regrettable que tous les porte-parole du parti libéral n'aient pas pu être ici ce matin, pas plus que le projet de loi, d'ailleurs.